

BAN MINES NEWSLETTER

Une lettre d'information de Handicap International

NUMÉRO 15 JANVIER 2005

EDITO

L'année 2004 fut pour nous une des années les plus chargées depuis longtemps, à l'image des innombrables événements organisés en prévision et dans le sillage du [Sommet de Nairobi](#) pour un monde sans mines. Les résultats du Sommet sont à la mesure du travail accompli: un bon plan d'action (malgré certaines zones d'ombre, voir page 3), des positions encourageantes de la part d'Etats non signataires (en particulier la Chine, voir page 4), ainsi qu'un certain nombre d'engagements financiers – indispensables pour permettre l'application du plan d'action.

Le Sommet de Nairobi fut également l'occasion pour un grand nombre d'Etats et d'organisations d'exprimer leur volonté politique de résoudre le problème des mines. Cette volonté politique s'est traduite par la présence de représentants de haut niveau, de 31 chefs d'Etats ou de gouvernements et ministres, de nombreux vice ministres, de 3 lauréates du Prix Nobel de la Paix, et peut-être surtout de 23 Etats non Parties à la Convention.

Cette énorme mobilisation est donc un succès, mais les défis sont immenses, en particulier en matière d'assistance aux victimes. Le plan d'action fournit une solide base de travail pour adresser ces défis. Nous veillerons évidemment à ce que ce plan d'action ne soit pas lettre morte, qu'il ait un maximum d'effets positifs pour les communautés affectées par les mines et surtout qu'il ne soit pas le prétexte pour la constitution de nouvelles barrières bureaucratiques...

Le Sommet de Nairobi est également l'occasion d'une série de changements dans les structures d'ICBL et de Handicap International. Au niveau de Handicap International, de nouveaux chantiers se profilent déjà, en particulier autour de la question des droits des personnes handicapées. L'histoire d'ICBL nous a appris comment la combinaison des efforts des Etats et de la société civile permettait de changer le monde. C'est maintenant à nous de traduire cette expérience unique en évolutions concrètes qui bénéficient à l'ensemble des personnes handicapées.

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

*Cofondateur d'ICBL,
Prix Nobel de la Paix*

DANS CE NUMERO:

P 1

- EDITO

P 2

- TSUNAMI ET MINES ANTIPERSONNEL

P 3

- LE PLAN D'ACTION DE NAIROBI
- LES ETATS NON PARTIES DISCUTENT DU TRAITE D'INTERDICTION DES MINES

P 4

- LA CHINE PLUS PROCHE DU TRAITE D'INTERDICTION DES MINES
- L'UE PROMET 140 MILLION D'€ POUR LUTTER CONTRE LES MINES

P 5

- SOMMET DES SURVIVANTS
- SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE

P 6

- EN BREF
- BRIEFING HANDICAP INTERNATIONAL

P 7

- HI KENYA ET LE SOMMET DE NAIROBI
- NOUVELLES DE LA CCW
- POUTINE INTERDIT CERTAINES MINES

P8 - 9

- LANCEMENT DU RAPPORT 2004 DE L'OBSERVATOIRE DES MINES

P 10

- RDC : L'ARMEE REMET DES MINES...
- MINE ANTIPERSONNEL (POEME)

P11

- L'HISTOIRE DE NENE YALISINGA
- CALENDRIER
- CONTRIBUTIONS

TSUNAMI ET MINES ANTIPERSONNEL

D'après nos sources, si les mines représentent une menace permanente sur certains des sites touchés par la catastrophe du 26 décembre, le risque qu'elles constituent n'a pas augmenté de manière dramatique. Certains experts remettent en question les précédents [rapports](#) faisant état de mines flottantes et d'une l'augmentation du nombre de nouvelles victimes des mines dans les pays touchés. Les pays les plus touchés par le tsunami et le tremblement de terre ont des problèmes de mines antipersonnel. C'est le cas du Sri Lanka, de l'Inde, de l'Indonésie et de la Thaïlande. Juste après la catastrophe, Ted Chaiban, représentant de l'UNICEF au Sri Lanka, a lui aussi confirmé que les mines antipersonnel sont un risque de plus pour les Sri Lankais et pour les secours. « Les mines se sont mises à flotter à cause des inondations et nous ne savons plus les localiser. Les marquages des champs de mines ont été emportés ou détruits ». Il s'exprimait du bureau d'UNICEF à Colombo. Bien que cette affirmation soit exacte, il semble qu'il n'y ait pas de déplacement majeur de mines et aucun accident n'a encore été signalé. Toutefois, les mines antipersonnel étaient et restent un danger pour les populations locales.

[Norwegian People's Aid](#) a mené une étude liminaire de la situation actuelle au Sri Lanka et conclut que le problème des mines déplacées ne devrait ni retarder, ni gêner les interventions d'urgence. La plupart des champs de mines non déblayés de la région de Vanni au Sri Lanka sont situés sur les collines et ne devraient pas avoir été déplacés. Toutefois, certaines zones doivent être abordées avec prudence. Les champs de mines de la côte, de Mullaitivu à Trincomalee et de Trincomalee à Batticaloa, pourraient être inondés. Mais l'on pense que les mines ne se sont déplacées qu'au sein même des zones déjà considérées comme minées et qu'elles n'ont donc pas touché les zones « sûres ». En certains lieux, les marquages et clôtures ont été emportés par les eaux. Il faut donc être particulièrement prudent du bord de l'eau à 500m à l'intérieur des terres tout le long de la côte. Dans l'est du district de Batticaloa, [Handicap International](#) a 9 cliniques mobiles, qui ont parcouru les 92 camps de réfugiés à la recherche des blessés les plus graves et pour analyser les besoins les plus pressants. Ces camps abriteront quelques 91.000 personnes.

En Indonésie, même s'il n'est pas sûr que les inondations aient eu un impact sur les zones minées, la prudence reste également de mise. En outre, certains membres du personnel de Nonviolen International, une ONG membre d'ICBL, sont portés disparus à Banda Aceh et l'on craint qu'ils ne soient décédés. Handicap International envoie actuellement une équipe médicale comprenant un spécialiste en kinésithérapie respiratoire à Sigli (à 2h30 de Banda Aceh), où 2/5 des décès sont dus à des complications pulmonaires. [Handicap International](#) a également envoyé une mission exploratoire pour étendre les projets actuels et en lancer d'autres. Dans les autres pays touchés par le tsunami, les zones minées n'ont en général pas été frappées par les inondations. En Inde par exemple, l'Etat du Tamil Nadu, au sud-est, fut le plus touché par le tsunami; mais les champs de mines se trouvent ailleurs dans le pays.

Les experts en assistance aux victimes (y compris chez HI) s'inquiètent du fait que le nombre d'amputations dans les pays touchés par ce désastre risque de considérablement augmenter à cause des blessures causées par le tsunami. Il a fallu pas mal de temps aux victimes pour obtenir des soins appropriés et de nombreuses blessures se sont donc infectées, ce qui entraîne des gangrènes et des lésions tissulaires qui appellent l'amputation. Il est impossible de déterminer le nombre d'amputations qui seront dues au tsunami mais les équipes médicales étrangères qui sont arrivées à Aceh depuis le début de l'année ont déjà procédé à des centaines d'amputations si l'on en croit le journal *The Australian*. Les médecins disent qu'il pourrait y en avoir des milliers en plus car des patients gravement blessés sont encore coincés dans des zones isolées. Les amputations apporteront encore d'autres problèmes tels que le besoin de soins médicaux pour les moignons, ainsi que la fabrication et la distribution de grands nombres de prothèses pour aider les victimes à retrouver une vie normale. Les gens sont souvent réticents lorsque l'on parle de les amputer car le système d'aide sociale pour les personnes amputées est généralement insuffisant, voire inexistant. Ces personnes, à l'instar des survivants des mines antipersonnel, auront besoin de soins adéquats et d'aide à la réinsertion durant le reste de leur vie. En outre, elles devront avoir l'occasion de vivre dans une société où l'égalité des droits pour les personnes moins valides est une réalité.

**Oxfam-Solidarité,
Caritas
la Croix Rouge, l'UNICEF
et Handicap international**
forment le [Consortium Belge](#)
[pour les situation d'urgence](#) et
tous les dons peuvent être
faits à l'attention de
TSUNAMI 12-12
jusqu'à fin 2006, ou
[directement chez HI](#). A la
date du 20 janvier, plus de 38
millions d'euro avaient déjà
été rassemblés.

LE PLAN D'ACTION DE NAIROBI

Un document essentiel de la Première Conférence de Suivi du Traité d'Interdiction des Mines est le [Plan d'action 2005-2009](#). Ce document a fait l'objet de mois de discussion et d'échanges entre les gouvernements et la société civile, et ce pour en faire un document qui soit le plus fort possible. ICBL est convaincu qu'il s'agit là d'un excellent plan d'action, qui engage les gouvernements sur toute une série de mesures concrètes pour lutter contre les mines antipersonnel pendant les cinq prochaines années. Le plan d'action fournit ainsi un cadre solide pour garantir des progrès constants quant à la mise en œuvre du Traité, en particulier en matière d'assistance aux victimes. Ceci dit, il aurait pu être plus fort encore si certains Etats ne s'étaient opposés aux propositions d'ICBL et du CICR, notamment par rapport à l'utilisation de mines dans le cadre d'opérations militaires conjointes.

Le plan adopté par les Etats à Nairobi est intitulé « *Mettre un terme aux souffrances provoquées par les mines antipersonnel : projet révisé de plan d'action de Nairobi 2005-2009* ». Le plan d'action appelle à une adhésion sans relâche au Traité, à la destruction rapide des stocks et à un échange d'informations qui soit transparent. Le plus grand défi sera de respecter les délais de déminage et d'améliorer l'aide, l'accompagnement et la réinsertion des victimes des mines, ce qui appellera des engagements politiques, financiers et matériels substantiels. Les pays reconnaissent leur responsabilité individuelle et collective lorsqu'il s'agit de veiller au respect du Traité.

Ceci étant dit, les principaux obstacles furent les [articles 1, 2 et 3 du](#) Traité. Bien que l'Ambassadeur Petritsch, le président du Sommet de Nairobi, ait affirmé en septembre qu'il y aurait beaucoup de temps pour discuter du plan d'action à Nairobi, le fait est que nombre d'Etats n'ont pas souhaité considérer d'éventuels amendements. Ceci a amené ICBL à déclarer que « le fait que la plupart des Etats Parties ne soient pas désireux d'envisager quelque amendement que ce soit fut une surprise, une déception et un net contraste par rapport à la détermination de la majorité des négociateurs à Oslo en 1997, qui avaient énormément travaillé pour améliorer le projet de texte et bataillé contre un certain nombre de grands pays. » Il n'y a donc pas de consensus sur les articles 1 et 2 ; et pour l'article 3 ce ne sont peut-être que des incompréhensions qui bloquent les débats. Alors que la France et le Japon avaient bloqué les discussions en septembre et en juin, c'est la Suède qui a soulevé les critiques les plus acerbes à Nairobi. Son délégué s'est opposé au fait qu'avoir une convergence de vues sur les articles en question était une priorité, et ce tout en critiquant et remettant en question le rôle du CICR et des ONGs dans ce processus. Steve Goose, le chef de délégation ICBL, a fait remarquer « qu'il semble inconcevable qu'au cœur même de la réussite de la coopération sur ce traité, nous sommes incapables de répondre à la question suivante : les mines équipées d'allumeurs à bascule, de fils pièges à traction, relâchement ou rupture sont-elles interdites ? » ICBL continue à insister sur le fait qu'il est crucial que les Etats Parties continuent à discuter des articles 1 et 2. Pour l'article 3, ICBL soutient la proposition du [CICR](#) d'ajouter la phrase suivante au plan d'action aux fins de clarté. « Le nombre de mines ainsi conservées, si mines il y a, sera le minimum nécessaire et absolu, comme l'exige l'article 3 et sera de quelques centaines ou de quelques milliers ou moins, et non de dizaines de milliers. » Par rapport à l'article 3 aussi, l'Argentine et le Chili ont demandé plus de transparence quant à la MANIERE dont les mines conservées seront utilisées. ICBL voit là une bonne mesure complémentaire, mais rappelle que le nombre minimum de mines conservées « devrait être zéro ou aussi proche du zéro que faire se peut. »

LES ETATS NON-PARTIES DISCUTENT DU TRAITE D'INTERDICTION DES MINES

Parmi les délégations participant au sommet de Nairobi, 23 étaient des Etats non parties au Traité. En dépit de leur statut d'observateur, ces Etats ont participé activement au débat sur l'avenir du Traité. Le [Maroc](#), par exemple, a admis que l'action contre les mines était étroitement liée au développement et que le Traité était une aide financière et technique au développement des pays. Toutefois, le représentant du Maroc à Nairobi, l'Ambassadeur Omar Hilale de la mission marocaine à Genève, a déclaré que la délégation marocaine qui a suivi le débat sur l'universalisation avec grande attention pense que « ce but ne peut être atteint sans une résolution pacifique et durable des conflits mondiaux. C'est pourquoi, [le Maroc] plaide pour l'intégration de la dimension politique dans les réflexions futures sur les moyens de promouvoir et d'assurer l'universalisation de la Convention ». [L'Egypte](#) campe sur sa position : les Etats qui posent des mines en-dehors de leur propre territoire doivent être directement responsable de l'élimination de ces mines. Le [Kazakhstan](#) s'est dit prêt à créer les conditions d'élimination des mines antipersonnel et à soutenir le Traité d'Interdiction des Mines. La [Somalie](#) a déclaré qu'elle « avait pour objectif d'être en mesure d'accéder au Traité avant la prochaine réunion des Etats Parties » prévue en Croatie à la fin de l'année. [L'Indonésie](#) a déclaré que « ne pas avoir ratifié la Convention à ce jour n'indique en aucun cas un manque de soutien à ses principes et objectifs, ni une absence d'engagement pour son universalisation. Même si nous n'avons pas encore ratifié la Convention, nous avons activement promu l'élimination de ces armes épouvantables. »

LA CHINE PLUS PROCHE DU TRAITE D'INTERDICTION DES MINES

Au sommet de Nairobi pour un monde sans mines les Etats Parties ont adopté à l'unanimité un plan d'action en 70 points pour les 5 années à venir. L'un de ces points est que les 144 Etats Parties continuent le lobbying pour convaincre les 41 Etats non Parties, parmi lesquels les Etats-Unis, la Chine et la Russie, à rejoindre le Traité d'Interdiction des Mines.

Les [Etats-Unis](#) n'avaient pas de représentant officiel à Nairobi, par contre, la [Chine](#) et 22 autres non signataires ont participé à la conférence en tant qu'observateurs. Le représentant chinois, Liu Jieyi, chef du contrôle des armements et du désarmement du Ministère des Affaires Etrangères, a exprimé l'engagement de la Chine en faveur d'un monde sans mines. Il a déclaré en plénière : « nous sommes prêts à étendre notre coopération avec les Etats Parties à la Convention pour contribuer à l'élimination rapide des mines antipersonnel. » Liu Jieyi a ajouté que « nous partageons les objectifs humanitaires de la Convention d'Ottawa. Nous avons déminé notre territoire afin que les mines ne posent plus aucun problème au peuple chinois. Nous avons éliminé une partie de nos stocks. » La Chine, qui a été un grand producteur de mines, s'est imposé un moratoire sur l'exportation des mines antipersonnel depuis 1996 et a confirmé son engagement à respecter ledit moratoire.

A la question de savoir pourquoi son pays n'est pas signataire, M. Liu a déclaré : « il y a 22 articles à la Convention. Nous devons étudier les obligations qui en découlent. Ce qui importe est que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour résoudre le problème des mines. »

Souvent les Etats qui n'ont pas signé le Traité d'Interdiction des Mines invoquent leurs besoins sécuritaires ou des désaccords quant à certaines dispositions du traité comme raisons de leur non-participation. Dans le même temps toutefois, la plupart d'entre eux insistent également sur le fait qu'ils remplissent déjà certaines des obligations reprises dans le Traité, y compris le financement du déminage et les programmes d'aide aux victimes.

La Chine a investi environ 6 millions de \$ dans le déminage et l'aide aux victimes. M. Liu a ajouté que la Chine a renforcé ses liens de bon voisinage et que cela a accéléré sa collaboration avec les Nations Unies. Le premier signe d'ouverture de la Chine fut un atelier sur la coopération humanitaire et les technologies de destruction des mines et engins non explosés (UXO), organisé à Kunming au début de l'année. Cet atelier (premier du genre) était co-organisé par le gouvernement chinois, l'organisation chinoise CACDA et le réseau australien d'ICBL. M. Liu a aussi annoncé que la Chine « envisageait positivement la soumission d'un rapport conforme aux exigences reprises à l'Article 7 de la Convention. » Ce mouvement de la Chine pourrait bien être l'un des progrès les plus importants des 12 derniers mois. Cette évolution est à mettre en lien avec le renforcement de la collaboration entre le gouvernement chinois et divers acteurs, notamment [HI Pékin](#).

L'UE PROMET 140

MILLIONS D'€ POUR LUTTER

CONTRE LES MINES

Au sommet de Nairobi et pendant la réunion de suivi avec Handicap International, la Commission Européenne (CE) a exprimé son engagement sans relâche pour la lutte contre les mines.

A ces deux occasions, les représentants de la CE ont déclaré que des progrès considérables ont été accomplis. Dans son [discours](#) au sommet de Nairobi, la commissaire aux Relations extérieures et à la politique étrangère de l'UE, Benita Ferrero Waldner a déclaré que "l'UE a apporté une contribution importante à ce travail en investissant plus de 700 millions d'€ dans les actions contre les mines en tout juste 5 ans."

Toutefois, lors de la [réunion du 9 décembre](#), Lodewijk Briet, Directeur en charge de la PESC, a ajouté : "il est indéniable que les mines sont toujours une grande menace." C'est pourquoi la CE a adopté son [Plan d'action anti-mines pour 2005-2007](#), qui dresse la liste des "actions de la CE pour atteindre l'objectif de zéro victime." Le but de la CE est d'arriver à un monde où personne n'est ni blessé, ni tué par des mines.

Pour atteindre son but, la CE s'est engagée à dépenser 140 millions d'€ pour un monde sans mines et pour aider les victimes. Son "effort financier s'accompagnera d'une politique de conditionnalité et de compassion. Ce qui veut dire que nous *augmenterons* l'aide aux pays signataires de la Convention d'Ottawa, leur donnant ainsi un incitant puissant pour signer le Traité." Voilà ce qu'ont déclaré M. Briet et Mme Ferrero Waldner.

Dans le même temps, les gens vivant dans les pays touchés par les mines seront toujours protégés par l'installation de clôtures, de panneaux de signalisation et par les actions d'aide aux victimes. Cette approche permet à la CE "d'avoir confiance dans la réussite de l'objectif de zéro victime."

SOMMET DES SURVIVANTS

Samedi 28 novembre, plus de 40 survivants des mines du monde entier, y compris une importante délégation du Moyen Orient et Kevin Bryant, notre conseiller technique en déminage, lui aussi survivant d'un accident de mine, se sont réunis à Nairobi pour le [Sommet des survivants](#).

C'est [Landmines Survivors Network](#) (LSN), une organisation fondée par et pour les survivants qui défend l'idée que les survivants des mines sont les meilleurs défenseurs de leur propre cause en toutes circonstances, qui a organisé ce sommet. L'événement a été inauguré par le Prince Mired Bin Ra'ad de Jordanie. Ensuite, une discussion a réuni des représentants des gouvernements de Norvège, du Canada, de Thaïlande, de Colombie, d'Afghanistan, d'Autriche et du Kenya. Les représentants des survivants venaient quant à eux d'Afghanistan, du Rwanda, d'Ethiopie, du Sri Lanka, d'Ouganda, d'Ukraine et de Croatie. Le Dr Awori Moody, Vice-président du Kenya, a prononcé le discours de clôture.

Pendant le Sommet, survivants et délégations officielles ont rappelé leur engagement pour l'universalisation et la mise en œuvre du Traité d'Interdiction des Mines. « En tant que survivants, nous voulons augmenter la conscientisation quant au sort des survivants et nous exigeons que les Etats Parties tiennent leurs promesses quant au Traité », a déclaré Adnan Al Aboudy, survivant et Directeur de LSN-Jordanie. « La raison de notre présence ici est que nous voulons un monde sans mines et encourageons les pays à rejoindre le Traité s'ils ne l'ont pas encore fait. »

Les [survivants appellent les Etats Parties](#) à inclure l'aide aux survivants au sein des politiques nationales de santé et de réinsertion et des programmes de développement et insistent sur le fait que les survivants des mines antipersonnel soient traités comme tout autre citoyen et protégés contre la discrimination (condition essentielle pour une bonne aide aux victimes). Les programmes doivent réussir à obtenir ce que les survivants des mines jugent le plus important, y compris l'accès à un emploi et un salaire et l'inclusion en tant que citoyens à part entière. Ils doivent aussi veiller à ce que les survivants participent activement à la rédaction de ces programmes.

De surcroît, les services nationaux de collecte de données sur les victimes des mines doivent être étoffés afin que des ressources suffisantes soient mobilisées et que les survivants aient accès à l'information. Bien sûr, il est essentiel que tous les Etats parties apportent ressources financières, humaines et/ou techniques aux structures d'aide aux victimes.

De leur côté, les [survivants s'engagent](#) à participer aux efforts de la société civile et à soutenir les efforts des Etats Parties pour l'universalisation et la mise en œuvre du Traité. Ils participeront aussi à la préparation des plans d'action nationaux et à la rédaction de lois, politiques et règlements. Ils continueront à mettre en avant de manière constructive les soucis des survivants lors des réunions des Etats Parties et prendront part au suivi des progrès réalisés par les Etats Parties. Mais le plus important est peut-être leur engagement à ne jamais abandonner la lutte contre les mines et à défendre activement les droits des survivants au niveau national et international.

SYMPOSIUM

INTERNATIONAL DE LA

JEUNESSE

En marge du sommet de Nairobi, 39 jeunes de 24 pays se sont réunis pour "In Our Lifetime," un symposium international sur le thème des mines. Ce symposium voulait sensibiliser les jeunes à l'action contre les mines et ICBL y a partagé son expérience afin de développer les compétences des jeunes en matière de lobbying.

Le symposium était coordonné par le Programme des jeunes ambassadeurs de l'action anti-mines, par [Mines Action Canada](#) et par divers partenaires de l'ICBL. « In Our Lifetime » fut une excellente occasion pour le mouvement mondial de former sa prochaine génération de militants.

Dans leur [déclaration](#), ils affirment : « nous connaissons notre responsabilité et notre potentiel en tant que jeunes, ainsi que le besoin de prendre la direction de la campagne... Nous affirmons notre engagement à veiller au respect du Traité d'Ottawa et à son universalisation, au respect des obligations de déminage et de destruction des stocks, des engagements en matière d'aide aux survivants et aux communautés touchées par les mines et promettons d'encourager les pays donateurs à prendre des engagements plus fermes en matière d'assistance... »

En tant que jeunes leaders désireux d'un monde sans mines, nous sommes prêts à relever le défi. Plus de mines antipersonnel, plus de nouvelles victimes. Ici, maintenant. Nous sommes prêts. »

EN BREF...

RATIFICATION PAR L'ETHIOPIE

La première bonne nouvelle du Sommet de Nairobi est venue de [l'Ethiopie](#) qui a annoncé le 29 novembre dernier sa ratification du Traité d'Interdiction des Mines. Ce faisant, l'Ethiopie devient le 144^{ème} Etat Partie au Traité. Ces 25 dernières années, l'Ethiopie fut un gros utilisateur de mines antipersonnel et le pays a eu son lot de victimes. Selon le traité, elle doit à présent détruire ses stocks de mines antipersonnel dans les 4 ans à venir et nettoyer ses champs de mines dans les 10 ans à venir.

L'Ethiopie était, avec la [Somalie](#) qui n'a plus de gouvernement stable depuis bien longtemps, le dernier pays d'Afrique subsaharienne à devoir ratifier le Traité. Toutefois, le [Premier Ministre Ali Gedi](#) du gouvernement intérimaire a fait savoir que la Somalie rejoindrait le Traité dès qu'un gouvernement en pleine possession de ses fonctions serait en place.

DISCOURS DE KOFI ANNAN AU SOMMET DE NAIROBI PAR VIDEOCONFERENCE

Le Sommet de Nairobi s'est terminé par un discours du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan, retransmis en direct par satellite. Il y a notamment déclaré que « le Traité d'Interdiction des Mines est l'un des grands succès de la coopération internationale... [Les NU] poursuivront [leur] effort. Mais il reste encore beaucoup à faire. Les mines antipersonnel tuent et mutilent encore des innocents tous les jours et empêchent des communautés entières de sortir de la pauvreté... Nous n'aurons de cesse que lorsque toutes les mines auront été éliminées et lorsque ces armes qui tuent au hasard auront été bannies à tout jamais. » Il a ajouté : « Nous devons persuader plus d'Etats, y compris certains des plus grands pays au monde, à devenir parties au traité... Et nous devons faire plus pour aider les victimes à reconstruire leur vie et à être autonomes. Continuons notre travail pour créer un monde sans mines. Et ne relâchons pas notre effort tant que le but n'aura pas été atteint, » a-t-il conclu. Actuellement, 14 agences, programmes, départements et fonds des Nations Unies travaillent sur les mines dans plus de 30 pays.

DEBAT DE LAUREATS DU PRIX NOBEL DE LA PAIX

Des lauréats du Prix Nobel se sont réunis à Nairobi pour échanger leurs impressions sur les divers outils utilisés pour faire progresser les droits de l'homme, promouvoir le développement durable et renforcer la sécurité face aux conflits armés au 21^{ème} siècle. La [table ronde](#), animée par ICBL pendant le Sommet de Nairobi, s'est concentrée sur le thème suivant : « Comment relier l'aide humanitaire, le développement et le désarmement en situation de guerre. »

La table ronde était composée du Dr [Jakob Kellenberger](#), Président du Comité International de la Croix Rouge ; la lauréate 2003, [Shirin Ebadi](#), avocate de la démocratie et des droits de l'homme en Iran; Martin Barber des NU ; l'écologiste kenyan [Wangari Maathai](#), qui a reçu le prix cette année et [Jody Williams](#), l'ambassadrice d'ICBL qui a reçu le Prix en 1997 (avec ICBL).

BRIEFING HANDICAP INTERNATIONAL

Le jeudi 9 décembre 2004, Handicap International a organisé un [briefing diplomatique post-Nairobi](#) avec des représentants des institutions européennes. La réunion s'est tenue à deux pas d'une [gigantesque poupée](#) amputée d'une jambe installée au rond-point Schuman. La poupée haute de 7m a fait le tour de Bruxelles en diffusant un message disant que toutes les 30 minutes quelqu'un est blessé par une mine et citant tous les pays non parties au Traité. Le briefing a accueilli des diplomates de divers Etats non parties au Traité tels que [l'Ukraine](#), [la Russie](#), [Israël](#), [l'Egypte](#) et [l'Iran](#), mais des pays touchés par les mines étaient également représentés : parmi eux, [l'Angola](#), [le Sri Lanka](#) et [le Mozambique](#).

Angelo Simonazzi, Directeur Général d'HI, a accueilli les participants et donné un bref aperçu des principaux constats du [Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines](#). Il a dit que des progrès ont été réalisés mais que « nous ne devons faire preuve ni de complaisance, ni de satisfaction. Le défi des 5 années à venir sera peut-être plus grand encore que par le passé, surtout en matière d'aide aux victimes. » M. Raúl Romeva, parlementaire européen du parti des Verts, a relaté son expérience de chercheur de l'Observatoire des Mines et de député européen. Il a souligné l'importance d'une bonne information, de la coopération entre les députés européens et la société civile et des récentes activités entreprises par le Parlement européen pour conclure en disant « si [les députés européens] peuvent faire quoi que ce soit, ou si nous devons savoir quoi que ce soit, dites-le nous. » M Lodewijk Briet, directeur de la PESC à la Commission a répété le message de la CE qui se dit « déterminée et confiante dans la capacité de la communauté internationale à contrôler la menace que représentent les mines antipersonnel. » Stan Brabant, responsable de l'action politique de HI, a conclu en disant : « nous lutterons encore longtemps contre les mines. Nous sommes certains que le partenariat avec les gouvernements, les ONGs et les organisations internationales nous mènera à la réussite et que les mines ne seront plus un héritage mortel mais un simple vestige du passé. »

HI KENYA ET LE SOMMET DE NAIROBI

Le programme de Handicap International au Kenya et son directeur, le Dr. Athman Mravili, ont été particulièrement actifs ces derniers mois, notamment au travers une série d'activités organisées avant, pendant et après le Sommet.

En amont du Sommet, HI a organisé un atelier d'artistes sur le thème des mines, une exposition des œuvres sur le lieu du Sommet, ainsi qu'une vente de ces œuvres à l'issue du Sommet. HI a par ailleurs monté une campagne de sensibilisation dans les écoles internationales de Nairobi sur le thème des mines, avec la diffusion des films « Lumière sur un massacre » et des discussions avec les étudiants.



Jody Williams, Ali Makwere, Hubert Fournier, Philippe Chabasse (HI) et Athman Mravili (HI)

HI a également organisé une journée d'information à la problématique des mines et à la tenue du Sommet, à laquelle ont participé de nombreux journalistes kenyans. Stan Brabant, d'HI Bruxelles, y servait de personne ressource.

L'exposition « Terres minées » au centre culturel français a été inaugurée en présence du Ministre kenyan des Affaires étrangères Ali Makwere, de l'Ambassadeur de France au Kenya Hubert Fournier et de Jody Williams. Une série de sculptures représentant une famille victime de mines a également été inaugurée au début du Sommet en présence des 3 ambassadeurs d'ICBL : Jody Williams, Song Kosal et Tun Channareth. Kosal et Reth sont tous deux survivants de mines.

HI tenait également un stand sur le lieu du Sommet, où les visiteurs pouvaient notamment découvrir des photos et documents sur le thème des mines. HI a en outre collaboré à la Marche pour un monde sans mines organisée par la Campagne kenyane d'ICBL.

NOUVELLES DE LA CCW

Dans le cadre de la Convention sur Certaines Armes Classiques (CCW) de 1980, un groupe d'experts des Etats Parties s'est réuni du 8 au 16 novembre dernier à Genève afin de discuter de l'impact humanitaire des mines antichar, des résidus explosifs de guerre et des sous-munitions. La CMC, « Cluster Munitions Coalition », aujourd'hui composé de 147 membres, y était représentée notamment par les sections française et suisse de Handicap International, Landmine Action, Mine Action Canada et Pax Christi. La coalition a réitéré son appel pour la non utilisation des sous-munitions dès lors que les problèmes humanitaires que posent ces armes n'auront pas été traités par un nouveau texte de droit international.

Le groupe d'experts des Etats Parties a décidé de continuer les discussions en 2005 sur les impacts humanitaires immédiats et post-conflit des mines antichar et les résidus explosifs de guerre. Ce mandat de discussion est considéré par de nombreux Etats Parties comme un mandat de négociation pouvant aboutir à un nouveau texte juridique réglementant l'utilisation de ces armes. A l'occasion de cette rencontre, la CMC avait organisé une réunion d'experts humanitaires au cours de laquelle Manuel Gonzal (HI), Fernando Fonseca (Medicos del Mundo) et Rae Mc Grath ont fait une présentation des impacts humanitaires des sous-munitions et des conflits en général.

La CMC appelle aujourd'hui les Etats à prendre des mesures immédiates pour prévenir les conséquences meurtrières des sous-munitions.

POUTINE INTERDIT CERTAINES MINES

Le Président Poutine a signé une loi ratifiant un *Protocole sur l'interdiction ou la limitation de l'utilisation des mines, charges piégées et autres systèmes*, adopté le 3 mai 1996 avec amendements (*Protocole II*). Ce protocole est annexé à la *Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'utilisation de certaines armes conventionnelles pouvant être jugées trop dangereuses ou à effet trop large* (CCW). La Douma a adopté cette loi le 23 novembre et le Conseil de la Fédération l'a approuvée le 24 novembre. Bien que l'ancien Président Eltsine ait exprimé l'intention de rejoindre le *Traité d'Interdiction des Mines*, le gouvernement de Vladimir Poutine n'a plus rien fait en ce sens depuis son arrivée au pouvoir.

LANCEMENT DU RAPPORT 2004 DE L'OBSERVATOIRE DES MINES

PHNOM PENH, CAMBODGE

Le 17 novembre 2004, le nouveau roi du Cambodge, Norodom Sihamoni, a accueilli le [premier des trois lancements internationaux](#) du *Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines*. L'événement a eu lieu au Banteay Prieb (Centre de la Colombe), une école de formation professionnelle pour personnes handicapées près de Phnom Penh. Il était co-organisé par JRS et HI.

Plus de 4.200 personnes étaient présentes, en ce compris des survivants des mines, d'autres personnes handicapées, des écoliers, des responsables politiques, des ambassadeurs, des ONG de déminage et d'assistance aux victimes actives au Cambodge. Après la présentation du rapport, le roi Sihamoni a déclaré que « grâce au rapport 2004 de l'Observatoire des Mines, les gens prendront plus conscience des ravages des mines et il est à espérer que tous les pays du monde arrêteront de produire et d'utiliser ces armes et travailleront ensemble à l'élimination des mines et champs de mines tout en aidant les victimes. » Le roi a ajouté « je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour aider les victimes des mines antipersonnel. »

Les autres orateurs étaient : l'Ambassadeur d'ICBL Tun Channareth, la coordinatrice de la recherche sur l'aide aux victimes pour l'Observatoire des Mines, Sheree Bailey de HI, le chercheur de l'Observatoire pour le Cambodge, Ny Nhar et Sok Eng de la Campagne cambodgienne pour l'interdiction des mines. Les médias présents étaient, entre autres, AP, AFP et VOA, ainsi que le Cambodia Daily et Cambodia Soir.

Le roi est arrivé près d'une demi-heure à l'avance pour prendre le temps de rencontrer les participants. Il fut accueilli par une haie d'honneur de quelques 200 survivants et a pris le temps de faire la connaissance de chacun d'entre eux. Les personnes handicapées sont victimes d'une sérieuse discrimination au Cambodge et les actions positives du nouveau roi envoient un message fort à la population.

La plupart des ONGs présentes avaient préparé une présentation visuelle de leurs actions que le roi et les ambassadeurs ont consultée. Le roi a semblé particulièrement intéressé par le programme de prévention des mines et blessures d'Handicap International.

Le lancement du rapport au Cambodge s'est concentré sur l'aide aux victimes. L'Observatoire des Mines estime qu'il y a eu 15 à 20.000 nouvelles victimes cette année dans le monde. 86% sont des civils, dont 23% d'enfants.

Bien que des progrès aient été réalisés, la dure réalité est qu'il y a de plus en plus de survivants des mines dans le monde et que dans la plupart des pays touchés par les mines, ni les gouvernements nationaux, ni les bailleurs de fonds internationaux ne font assez pour répondre aux besoins des victimes. Rien qu'au Cambodge, plus de 41.000 survivants ont été recensés depuis 1979.

BRUXELLES, BELGIQUE

Le 17 novembre, Handicap International et ICBL ont présenté le Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines au [Siège de l'OTAN](#) à Bruxelles. L'OTAN a accueilli une délégation composée de Jody Williams, de Steve Goose de Human Rights Watch, de plusieurs membres d'ICBL et d'une importante

LANCEMENT AU CAIRE

Les 20 et 21 novembre 2004, l'ONG égyptienne Protection et la Fondation pour l'action anti-mines et les droits de l'homme ont organisé un séminaire régional et une [conférence de presse](#) au syndicat des journalistes au Caire.

Le titre du séminaire était : « *Les victimes des mines dans le monde arabe : défis et solutions.* » Des survivants du Liban, de Jordanie, du Yémen, de Syrie et d'Egypte ont participé aux côtés du CICR, de l'ICBL, de Landmine Survivors Network (LSN), de l'Appel de Genève et de Handicap International, ainsi que de représentants du comité national pour le déminage, de la Ligue Arabe, du Conseil National des Droits de l'Homme, et de lycéens. A la séance inaugurale, un représentant du Ministère du Développement a présenté le point de vue du gouvernement sur l'action anti-mines. Ensuite, ICBL, le CICR, l'Appel de Genève et HI ont pris la parole.

Le 20 novembre, Protection et Handicap International ont présenté la version arabe et les grandes tendances du Rapport 2004 en insistant particulièrement sur le Moyen-Orient. La célèbre actrice égyptienne Fardous Abdelhamed a parlé de son expérience, un incident avec une mine lorsqu'elle travaillait avec le célèbre réalisateur égyptien Youssef Shaheen.

En dépit d'une certaine réticence quant au Traité d'Interdiction des Mines, le lancement du rapport fut bien accueilli par les médias, y compris les agences internationales de presse (Reuters), des télévisions comme Al-Jazeera, Al-Arabia, Al-Hora, et des journalistes de grands quotidiens égyptiens. HI fut également invité à une émission d'une heure diffusée sur la radio nationale.

délégation de Handicap International. Avant la traditionnelle conférence de presse, le Secrétaire Général de l'OTAN Jaap de Hoop Scheffer a pris le temps de discuter en détail de la question des mines avec une délégation d'ICBL constituée de Jody Williams, Steve Goose et Stan Brabant. Il a confirmé l'engagement de l'OTAN pour l'universalisation et la mise en œuvre du Traité. Sur le rôle de l'OTAN comme hôte du lancement du rapport, M. de Hoop Scheffer a notamment déclaré : « le moyen fait partie du message. »

La conférence de presse a été suivie par AP, Reuters, AFP et une cinquantaine de journalistes du monde entier, en particulier d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie et de la CEI. Elle s'est concentrée sur l'universalisation du Traité, sur les stocks, sur l'utilisation et sur le commerce des mines, ainsi que sur les politiques d'interdiction des mines. La conclusion générale fut que de très grands progrès ont été réalisés avec les 143 Etats Parties du Traité d'Interdiction des Mines quant à la destruction des stocks, à la production, au commerce et à l'utilisation des mines antipersonnel. Seuls 4 pays ont été identifiés comme utilisateurs de mines en 2003-2004 (Russie, Géorgie, Népal et Myanmar). « Mais il reste encore de grands défis pour convaincre les gouvernements non signataires à rejoindre le Traité, à déminer dans la décennie prévue et à apporter une aide appropriée aux victimes des mines antipersonnel, » a notamment déclaré Jody Williams.

Parmi les autres événements de la journée, Jody Williams et Steve Goose ont participé à une longue discussion à la représentation américaine à l'OTAN; l'OTAN a ensuite organisé une réception suivie de plusieurs interviews télévisées et de séances photos.

MAPUTO, MOZAMBIQUE

Cinq ans après la première réunion des Etats Parties, le Mozambique a à nouveau été le théâtre d'un événement important dans la lutte contre les mines antipersonnel. Le [lancement du Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines](#) à Maputo a été organisé le 17 novembre au Mozambique pendant la toute première [Semaine du déminage](#). Le lancement du rapport était coordonné par Norwegian People's Aid (NPA) et HI.

Susan Walker (ICBL) et Marielle Hallez (Observatoire des Mines) ont présenté les résultats de l'action internationale contre les mines. Sara Sekkenes (NPA) et Aderito Ismael (HI) ont alors présenté les résultats de l'action anti-mines pour le Mozambique, en Portugais. Le Dr Leonardo Santos Simao, Ministre des Affaires Etrangères, a ensuite ajouté que « c'est un honneur et un privilège pour le peuple et le gouvernement du Mozambique que les organisateurs aient choisi notre capitale comme l'une des trois capitales internationales chargées d'accueillir le lancement simultané » du Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines. Il a passé en revue les réussites du programme d'action anti-mines au Mozambique pour conclure en disant « ces réussites doivent nous encourager à poursuivre nos efforts conjoints mais il reste encore beaucoup à faire. » 300 personnes étaient présentes au lancement dont plus de 20 journalistes qui ont largement couvert l'événement juste avant les élections présidentielles. L'Afrique est le continent le plus touché par les mines. Plus de 490 millions de personnes sont touchées par les mines, y compris au Mozambique.

LANCEMENT DU RAPPORT EN AFGHANISTAN

L'Afghanistan a organisé son propre lancement national du *Rapport 2004 de l'Observatoire des Mines*. L'événement s'est déroulé le 21 novembre au bureau du Mine Dog Centre (MDC) à Kaboul. Vu le climat sécuritaire du pays, la participation fut plutôt impressionnante. Les participants furent accueillis par Shohab Hakimi, Directeur de MDC et président de la campagne afghane pour l'interdiction des mines. Puis, Mohammad Haidar Reza, vice-ministre des affaires étrangères du gouvernement de transition, a lu la déclaration du gouvernement. Sebastian Fouquet, Directeur du programme HI pour l'Afghanistan, a présenté les grandes tendances du rapport 2004. Il a dit que les progrès avaient été fantastiques. « Même en Afghanistan il y a eu progrès, mais selon les données actuelles 100 personnes par mois sont toujours victimes de mines ou d'engins non explosés (UXO). »

Il a ajouté : « L'Afghanistan, un des seuls pays [de la région] à avoir signé le Traité d'Interdiction des Mines, est une référence et devrait rappeler à ses voisins ce qu'il est possible de faire. Outre les anciennes républiques soviétiques du Turkménistan et du Tadjikistan, aucun des puissants pays de la région, comme la Chine, l'Inde, l'Iran ou le Pakistan n'ont signé. Le père de la nation, SAR Zahir Shah participe activement à l'action anti-mines. Les activités de lobbying qu'il a promises à une délégation internationale de l'ICBL en début d'année portent fruit puisque, grâce à son intervention, le Bhoutan est prêt à signer le Traité. Cela montre que tous les efforts – même s'ils semblent modestes – ont un impact. Que cela soit une motivation pour poursuivre notre action afin que nous puissions très vite saluer un Afghanistan sans mines et un monde sans mines. »

Enfin, Dan Kelly de l'UNMACA a donné un aperçu de son travail et l'ACBL a approfondi le cas afghan avant de faire quelques remarques de clôture.

RDC : L'ARMEE REMET DES MINES A HI

Le Vendredi 03 décembre 2004, vers 09 h 30 locale les autorités militaires de la République Démocratique du Congo remettaient une centaine de mines antipersonnel à Handicap International. La presse locale, l'armée congolaise et la mission de la MONUC ont participé à cet événement.

Cette cérémonie s'est déroulée sur un terrain militaire mis à disposition par l'armée afin de permettre le stockage et la destruction des mines. Le Chef d'Etat major a personnellement remis une mine anti-personnel à Kevin Bryant qui, au nom d'Handicap International, a remercié les personnes présentes tout en signalant l'importance de ce geste qui démontre que la RDC s'engage à respecter la Convention d'Ottawa. Une délégation d'HI ainsi qu'une équipe de déminage ont participé à cette remise solennelle.

Pendant ce temps, le reste du staff d'HI, dont un certain nombre de démineurs, participait à une marche dans la ville de Kisangani. Cette marche était organisée par le personnel du centre Simama. Les ONG travaillant dans le secteur du handicap ont également participé à cet événement.

LETTRE ECRITE PAR KEVIN BRYANT AU GENERAL PADIRI

Dans le monde entier, les mines antipersonnel tuent ou mutilent une personne toutes les 30 minutes. [85%] de toutes les victimes sont des civils dont nombre de femmes et enfants. Sur les 15% de militaires tués ou blessés, la moitié le sont en temps de guerre et le reste en temps de paix.

Ceux qui sont victimes de ces armes sournoises et survivent, en gardent des blessures terriblement handicapantes. La plupart des pays du monde, y compris la République Démocratique du Congo, ont signé le Traité d'Interdiction des Mines dans un effort international pour éradiquer les mines antipersonnel de la surface de la terre. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes Handicapées, remettre ces mines pour qu'elles soient détruites est un symbole plus fort encore. Ces mines ne finiront jamais enfouies dans le sol et ne pourront donc plus jamais blesser un innocent à vie.

L'armée de la RDC a collaboré avec Handicap International dans le passé en lui remettant des mines pour destruction. Nous avons même discuté d'une coopération future pour la destruction des stocks militaires d'engins non explosés.

Si l'armée souhaite coopérer plus avant encore pour éliminer ses stocks de mines, Handicap International est toujours prêt à apporter son aide. Cela aidera bien évidemment le gouvernement de la RDC à respecter ses obligations en vertu du Traité d'Interdiction des Mines. Au nom d'Handicap International et en mon nom personnel de survivant d'une mine, je tiens à remercier le Colonel pour son geste admirable.

MINE ANTI PERSONNEL

Mine antipersonnel ...
Mine, engin de la mort
Mine, arme des lâches
Toi qui blesses, mutilés et tués
Toi qui tués sans discrimination :
Hommes, femmes, enfants
Civils et militaires
Mine, toi qui sèmes la tristesse
Et le trauma chez les victimes
Mine, arme de la désolation
Toi qui provoques les pleurs des veuves
Des veufs et des orphelins
Toi qui chasses les habitants de leur terre
Mine, tu nous as privé de nos champs
Tu nous as privé de nos sources d'eau potable
Tu nous as privés de nos infrastructures économiques
Mine, nos terres que tu t'es appropriées
Nous les rendras-tu un jour ?
Nos frères, nos sœurs et nos parents
Que tu as arrachés de ce monde
Nous les ramèneras-tu un jour ?
Mine, nous te savons invisible
Pourtant tu n'es invincible
Raison pour laquelle nous te combattons
Nous avons fait appel à notre allié
Notre partenaire favori
Handicap International Belgique
Avec l'aide de la coopération Belge
Ensemble nous te combattons
Et nous te vaincrons
Oui, mine où que tu te caches
Sous le sol ou dans les herbes
Dans des marigots ou dans des bambous
Nous te chercherons partout
Avec le détecteur, nous te dénicherons
Avec précaution et détermination
Nous te déminerons, nous te maîtriserons
Nous te détruirons ... BOÛM !!
Nous sensibiliserons la population
Pour la prévenir de ta méchanceté.

Jean Pierre Bolima Artiste Sensibilisateur

L'HISTOIRE DE NENE YALISINGA – HI KISANGANI

Nene Yalisinga est une maman de 31 ans originaire de Lubunga dans le nord-est de la RD du Congo, une région du monde stigmatisée par la guerre. Aussi jeune soit-elle, Nene a déjà été témoin de bien des souffrances, pendant la guerre et après la guerre. Elle connaît bien des victimes de mines et engins non explosés qui parsèment la campagne.

Vouloir aider améliore la vie des populations locales. Nene travaillait donc pour une organisation qui distribuait de la nourriture. En 2001, elle a traversé le fleuve Congo pour s'installer dans la ville de Kisangani où elle a commencé à travailler pour HI. Elle y a reçu une formation de base de démineur et est personnellement responsable de la localisation et du déminage de plusieurs mines à Kandangwa.

Nene raconte : « Lorsque j'ai découvert ma première mine, j'ai eu peur. Mais j'ai pris un instant pour me concentrer et me souvenir de mon entraînement. Puis j'ai pu continuer à enlever la mine. Après la première mine, j'ai pris confiance. »



NENE YALISINGA

Nene travaille aujourd'hui avec l'équipe d'analyse d'impact pour identifier les effets de la vie dans une communauté contaminée par les mines et pour prioriser les tâches de déminage. Elle a aussi participé à la collecte de données, un travail qu'elle aime car il lui a donné l'occasion de rencontrer les gens et de leur parler.

Mais elle est toujours fière du temps passé comme démineur et en dépit des risques personnels, elle le referait encore. « Si nous arrivons à éliminer toutes les mines dans mon pays, je me porterai volontaire pour travailler dans un autre pays pour le rendre sûr, » dit Nene. « Je ne veux plus jamais voir quiconque blessé par une mine », ajoute-t-elle.

CALENDRIER:

24 Janvier - 4 Février : New York, Cinquième session du Comité ad hoc pour une Convention sur la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées

Février

21 & 22: Bruxelles, manifestations à l'occasion de la visite de Georges W. Bush

Mars

1: Sixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité d'Interdiction des Mines

7-11: Genève, réunions CCW

Juin

13-17: Genève, Comités permanents intersessionnels

Août

2-12: Genève, réunions CCW

Octobre

6: Paris, événement sous-munitions

8: plusieurs villes de France, pyramides de chaussures HI.

Novembre

14-22: Genève, réunions CCW

28 Novembre - 2 Décembre

Croatie, 6ème Conférence des Etats Parties au Traité d'Interdiction des Mines

Décembre

3: 7^{ème} anniversaire de l'ouverture aux signatures du Traité d'Interdiction des Mines et journée internationale des personnes handicapées

Ont contribué à ce numéro :

Sheree Bailey, Mylène Barra, Jean Pierre Bolima, Stan Brabant, Kevin Bryant, Khaled Diab, Sebastian Fouquet, Rodolphe Liebeschitz et Anne Villeneuve
Rédacteur en chef: Katleen Maes
Traduction : <http://www.colingua.be>

Pour plus d'information:

Handicap International
Rue de Spa 67
1000 Bruxelles
Belgique
Tel : + 32 2 280 16 01
minepolicy@handicap.be
<http://www.handicapinternational.be>